

Isabelle Brouillet, Maire de Riverie,
et l'ensemble du conseil municipal, vous souhaitent une Bonne Année

Après plusieurs fêtes de fin d'année perturbées par des contraintes sanitaires, nous avons semble-t-il appris à vivre avec le virus, et nous avons pu retrouver des réunions de familles à peu près normales.

La fin d'année s'est terminée en beauté avec marché de Noël, Téléthon, fête des lumières... permettant des moments de partage. Merci aux associations et à tous les bénévoles qui font vivre le village et créent du lien. Le repas des aînés, préparé par les nouveaux restaurateurs des 3 Archers de la Table Ronde a été un agréable moment de convivialité.

Et déjà 2023 s'annonce riche d'animations : représentations du théâtre du Piat, saison culturelle de Patatr'Art, fête médiévale « les Rivériades », animations de l'association des parents d'élèves.....

De plus, le groupe de travail « animer la salle Marcel Nougier » travaille sur des projets d'expositions dans cette salle.

Au contraire des deux années précédentes, 2023 sera une année sans grands travaux, mais une année pour terminer des études et réflexions sur les sujets de sécurité et stationnement, aménagement de l'espace du Butard, diagnostics énergétique des bâtiments...

J'espère que vous trouverez du plaisir dans la lecture de ce bulletin municipal, dans lequel vous trouverez : rencontres, hommage, histoire du village, vie municipale, vie associative...



Bien cordialement,
Le Maire,
Isabelle Brouillet

Editorial

A LA RENCONTRE DE

Odile GRANGE, Agent Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles

Bonjour Odile, vous êtes au poste d'ATSEM depuis combien de temps ?

Je suis arrivée en septembre 1989 en même temps que Mme Véronique Ventrel, la nouvelle institutrice de maternelle. Nous avons 13 élèves, comme aujourd'hui. Mais certaines années, nous avons eu jusqu'à 28 élèves. À mes débuts, M. Pierre Vernay était Maire de Riverie et Mme Jeanne Verdoni enseignante en primaire et directrice de l'école. Tout d'abord stagiaire, j'ai remplacé Mme Moinel, puis j'ai été titularisée sur ce même poste en 1992.

Bien sûr, j'ai connu différents enseignants tout au long de ma carrière. À chaque fois, je me suis adaptée à chacune de leur personnalité, à leur manière de voir les choses. Ça a toujours été un vrai plaisir de travailler avec chacun d'entre eux. Aujourd'hui, Mme Isabelle Brouillet est notre Maire et M. Nicolas Monchand le directeur. Depuis 13 ans, je suis aux côtés d'Aurélie Demars, professeure des écoles. C'est une grande satisfaction pour moi de partager mes journées entourée par sa bienveillance et son professionnalisme.

Justement, quelles sont vos missions au sein de l'école maternelle de Riverie ?

Mon rôle principal consiste à seconder l'institutrice en apportant mon aide à la préparation et l'animation de nombreuses activités pédagogiques. La sécurité, l'hygiène et le bien-être des enfants font également partie de mes priorités. Sans oublier l'entretien des classes, en maternelle comme en primaire. Mais depuis le covid-19, l'obligation d'un nettoyage encore plus strict et minutieux de tout le matériel et des locaux destinés aux enfants, ne me permet plus d'aller au château. Je reste ainsi en permanence à l'école maternelle.

Pouvez-vous nous expliquer comment s'organise, en général, l'une de vos journées ?

Avec plaisir ! Le matin, j'arrive dès 8h10 et je commence à préparer les ateliers dans la salle de jeux, ou plutôt la salle polyvalente. En effet elle sert pour l'accueil des "petits-moyens", ainsi que pour la motricité, le temps de sieste des plus petits, les jeux chantés et dansés et diverses activités manuelles.

La maîtresse prend le CP et la grande-section, ce qui lui permet de se consacrer aux différents apprentissages, dans le calme. Puis nous tournons en ateliers. Aurélie me fait une programmation pour une période, avec les activités précises pour chaque jour. Par exemple en ce moment avec la moyenne section, je commence le lundi par le graphisme, puis les jours suivants, le piquage, découpage, les perles, la pâte à modeler. En motricité, nous faisons un jour sur deux, les jeux et ronds dansés ainsi qu'une évolution, en ce

Vous êtes passionnée par votre travail, Odile...

Oh, oui ! Depuis toutes ces années, je m'épanouis toujours autant. Mon travail est polyvalent et toujours en évolution, grâce aux diverses formations suivies tout au long de mon parcours. J'adore prendre soin des enfants, être présente et à l'écoute, les réconforter tout en les aidant à se socialiser et à faire de nombreux apprentissages...

Tout se passe au mieux avec une belle et rigoureuse organisation, préparée par Aurélie pour les quatre sections. Mes journées passent si vite ! J'apprécie beaucoup de travailler avec Aurélie. Nous avons une très bonne relation qui me permet de faire le point lorsque j'en ai besoin. Nicolas le directeur est, lui aussi, très sympathique. Sans oublier la Mairie, toujours à l'écoute.

moment, autour "des déménageurs", un jour sur deux également. Aurélie s'occupe de la petite section et les grands jouent librement et calmement. Puis, nous changeons de groupe jusqu'à la récréation. C'est le moment du passage aux toilettes, du lavage des mains et de l'habillage de chacun, avec grand soin. Je commence la récréation puis Aurélie sort à son tour et je rentre pour préparer les ateliers de motricité... Une fois rentrés nous fermons les portes de nos salles et je peux mettre de la musique, chanter et danser avec les enfants. Car nous avons la chance ici, d'avoir de belles salles claires et indépendantes qui permettent les activités sonores sans se gêner.

Puis c'est "l'heure des mamans" ou de la cantine. Après avoir préparé la salle pour le temps de sieste, je prends ma pause. J'apprécie le fait de rentrer chez moi à St Didier. Retour à 13h15.

C'est le moment de repos pour les plus petits... Les rideaux fermés, j'allume une petite lampe. Je reste auprès de ceux qui ont un peu de mal à trouver le sommeil. Le réveil s'effectue doucement et de façon échelonnée. Les enfants viennent auprès de moi pour réaliser le petit travail prévu par Aurélie.

Puis ateliers, récréation, rangements... et c'est déjà 16h30, l'heure de rentrer pour les enfants. Juste avant, Aurélie lit une belle histoire ou chante des comptines avec les élèves tous réunis.

Il me reste l'entretien des locaux et à 18h ma journée est terminée.



Y a-t-il des petits souvenirs qui resteront en mémoire ?

J'ai la grande chance de recevoir des petits cadeaux, des dessins, des câlins et des petits mots à l'oreille, si mignons comme «Je t'aime, Odile»... Ça me touche beaucoup... Nous faisons tout, avec Aurélie, pour que les enfants se sentent en confiance, tout en les aidant à respecter les règles communes... Ces moments sont forts et je suis souvent très émue par la spontanéité des enfants... C'est ce qui fait que j'aime énormément mon métier.

Morena et Stéphane GARCIA, les nouveaux propriétaires des chambres d'hôtes du château

Stéphane, vous vous définissez comme le chef cuisinier de ce gîte, quel a été votre parcours ?

Je suis né à La Croix Rousse. C'est mon grand père maternel, qui m'a transmis sa passion pour la cuisine dès l'âge de 8 ans, il savait tout faire en particulier la cuisine : pâtes, gâteaux, civet de lapin... Après mon apprentissage aux Echets, CAP, BEP, mon armée à Montélimar. J'ai travaillé chez Pierre Orsi, Georges Blanc, puis j'ai passé une dizaine d'années en Espagne c'est d'ailleurs là que j'ai rencontré mon épouse. De retour en France je retourne chez Pierre Orsi ; ce dernier me demande d'aller faire des extras au département et dans les brasseries Paul Bocuse.

Morena ?

Après mes études j'ai travaillé dans la restauration en Espagne où j'ai rencontré mon futur époux. En 2003 nous sommes venus en France, et en 2006 j'ai intégré la fonction publique où j'ai passé des concours afin d'évoluer dans ma carrière professionnelle et pratiquer ainsi des missions qui me tiennent à cœur dans le domaine du développement durable. Aujourd'hui j'exerce toujours mon activité dans la fonction publique en plus de celle d'autoentrepreneur.

Pourquoi avoir choisi de reprendre cette activité à Riverie ?

Nous avons pris la décision de reprendre l'activité de chambres d'hôtes au Château de Riverie, ce fut un coup de cœur. Nous mettons en commun nos goûts et nos compétences acquises lors de parcours professionnels bien distincts. Passionnés par la cuisine et l'art de recevoir nous attachons beaucoup d'importance à la qualité de nos repas servis, toutes les préparations sont réalisées par nos soins et bien sûr faites maison. Elles vous laisseront un souvenir gourmand et unique selon les commentaires des hôtes.

Quel type de clientèle recevez-vous ?

Nous avons une clientèle très internationale : Belges, Allemands, Anglais, Suisses, Hollandais mais aussi des lyonnais et des parisiens. Il nous arrive aussi d'avoir des exposants de salons qui se déroulent à Eurexpo. Booking est un excellent moyen pour toucher une nouvelle clientèle.



Pour information les Gîtes de France nous ont attribué 4 épis. Sur Booking nous avons la note de 9,4/10.

Qu'apprécie-t-elle ?

Tout : le village magnifique, la vue sur les Alpes et le Mont Blanc. Et aussi la décoration des chambres, la cuisine, l'accueil... Je vous invite à consulter les commentaires sur Booking.

Il y a des personnes qui peuvent rester une semaine, la plupart c'est une nuit. Souvent ils cherchent un dépaysement !

Que proposez-vous à vos clients ?

A leur arrivée nous invitons nos clients à prendre un verre de bienvenue avec du grignotage (au choix vin blanc, rouge ou rosé, bière, jus de pomme des Monts du Lyonnais, rosette, fromage, fruits frais...).

Pour les personnes qui dînent le soir nous proposons un menu unique avec un amuse bouche, une entrée froide ou chaude, une assiette de fromages de la région, un dessert. Notre cuisine est assez hétéroclite cela dépend des saisons. Pour avoir une idée des plats jetez un coup d'œil sur Instagram....



En ce qui concerne le petit déjeuner il est très copieux : café, croissants, pain frais, tuiles, madeleines au miel, jambon ou croque-monsieur, sans oublier une orange pressée.

On peut aussi avoir des variantes pour s'adapter aux événements comme Halloween ou les fêtes comme Noël. Souvent les gens nous disent on a vraiment bien mangé !

Quels sont vos projets ?

Notre objectif est que tout le monde soit content et qu'ils reviennent nous voir...le plaisir de faire plaisir!

Morena et Stéphane vous accueilleront chaleureusement dans leur belle demeure de caractère. Vous passerez un séjour exceptionnel, dans les Monts du Lyonnais. La table d'hôtes du château de Riverie vous laissera un souvenir gourmand et unique.

LE TILLEUL DE SULLY

Il fût si célèbre, signe de Paix, majestueux, et tellement admiré des Rampognauds dont il était la fierté, que nombreux sont les articles publiés pour le raconter, que nombreux sont les artistes qu'il a inspirés.

Malade, il fût soigné, certainement de façon malheureuse en mettant du ciment dans ses trous, mais acceptons qu'il en était ainsi à l'époque ! Puis il a eu des soins plus appropriés, avec enlèvement du ciment et nettoyage de ses plaies, sanglage de ses branches charpentières. Cependant au regard de sa fragilité, et de son avenir incertain, il fût décidé de conserver son capital génétique en le clonant. Malheureusement ce fût un échec.

Mais alors pensons à la générosité de cet arbre. Il a ombragé la terrasse du château et de belles fêtes à son pied. Comme la tradition le veut pour les vieux arbres, il s'est laissé encercler par bon nombre de personnes pour vérifier combien de bras étaient nécessaires pour le mesurer. Sur ses vieux jours, sans doute a-t-il abrité, dans ses nombreuses cavités, insectes, arthropodes, oiseaux.... auxquels il offrait le gîte et le couvert.

La prise de conscience grandissante du rôle important de l'arbre, notamment pour lutter contre le réchauffement climatique, avec son rôle de « climatiseur » renforce l'idée qu'il fût un Grand arbre, Il mérite bien que nous lui réservions une exposition dans la salle Marcel Nouguié pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine.

LE GROS TILLEUL

1590, Henri IV poursuit la conquête de son royaume ; le baron de Riverie, Antoine CAMUS, lui est fidèle, mais, de ce fait, encourt l'hostilité du Consulat de Lyon, opposé au roi. Craignant que la puissante forteresse de Riverie ne favorise l'armée royale, le Consulat décide de détruire la citadelle, et, pour cela, ne lésine pas sur les moyens : les troupes de la Ligue mettent le siège devant Riverie, armées de canons et de couleuvrines. Trois cents coups de canon ouvrent une brèche, la garnison réussit à s'enfuir, et, dès lors, c'est la curée. Toute la population mâle est massacrée ; il ne serait resté que deux hommes travaillant au bois, au Châtelard. Selon la légende, le sang aurait coulé jusqu'au lieu-dit de Saint-Didier appelé toujours « Champ Dolent » (champ de douleur).

Un paroxysme ne dure jamais très longtemps. Sous l'heureuse influence d'Henri IV, la paix revenue, le baron Antoine CAMUS rétabli dans son domaine, plante, sur la terrasse du château qui se reconstruit, un tilleul qui, depuis, dresse sa majestueuse frondaison au-dessus du village. C'est ce témoin de notre histoire que Riverie a voulu célébrer en son quadricentenaire ; depuis le printemps, le village pavosé a vu se dérouler diverses festivités vouées au tilleul, dont le parfum s'est répandu grâce à la vente de flacons et de savonnettes, et, le dimanche

10 septembre, une messe est venue apporter le point d'orgue à ces cérémonies. La foule, groupée au pied du géant, écoute l'allocution du Père CÉLETTE, qui rappela fort à propos que le Christ dans ses paraboles faisait souvent allusion aux arbres. Puis au chant du Veni Creator, l'assistance se rendit à l'église toute proche qui, depuis près de mille ans, domine la vie spirituelle du village. Et là, sous les voûtes séculaires, la chorale de Saint-Jean-de-Touslas et de Saint-Maurice chanta la messe dont les vocalises épousent si bien les arcs de pierres vives si propices au recueillement. La petite église était pleine, car le tilleul planté dans un esprit de concorde recueille toujours la sympathie des environs. Les tempêtes ont mutilé le glorieux ancêtre, mais toujours ses branches robustes rejettent des dragons verdoyants qui, tel un arbre de vie, appellent à l'espérance les habitants du village et font mentir les vers nostalgiques de RUTEBEUF :

*Il n'est ami que vent n'emporte
Comme il ventait devant ma porte
Nul n'est resté.*

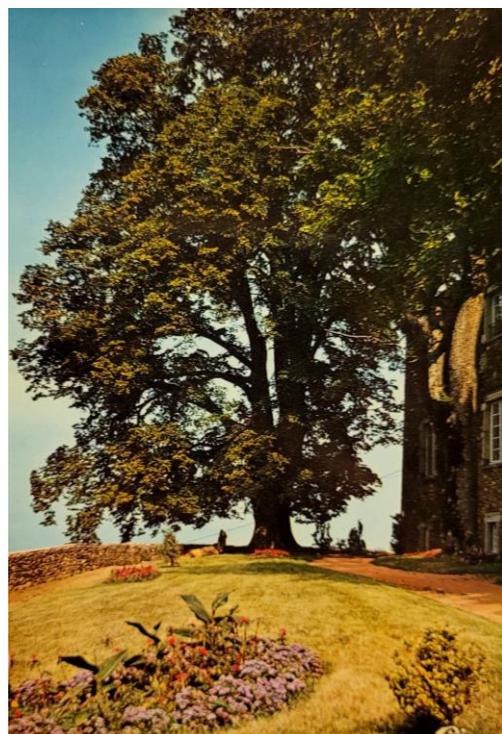
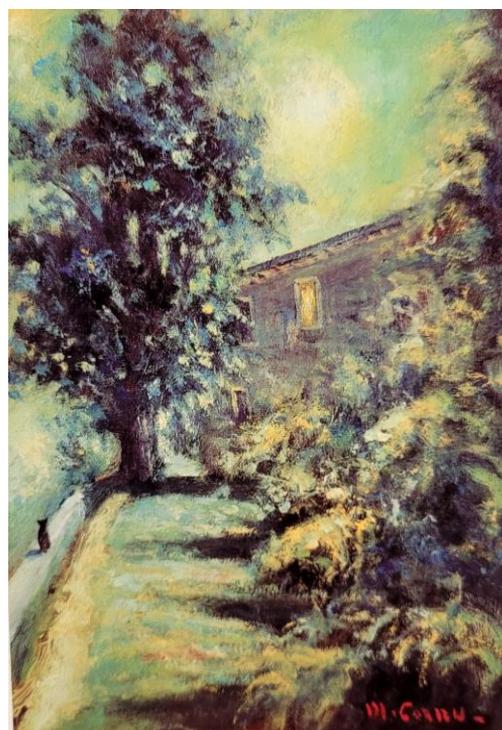
Il en reste encore, des amis de Riverie et, tel le tilleul triomphant des bourrasques, ils continuent à animer le village qui, après tant d'épreuves, poursuit sa route, solide comme le roc sur lequel il est bâti.

Jean BROUILLET

AQUEDUC – MARS 1995 – N°128

Pour aller plus loin...

Une exposition dédiée au tilleul de sully sera mise en place dans la salle Marcel Nouguié pour les journées du patrimoine en septembre 2023.



LE TILLEUL DE SULLY

Nécessité d'une chirurgie

Chacun connaît l'histoire de ce grand Arbre plongeant ses racines dans un passé de violence et de ruines tout en étirant ses branches vers le ciel en un symbole de paix. C'est bien ainsi que l'entendait Sully lorsqu'il fit planter le royaume d'ormes et de tilleuls au terme d'une longue guerre fratricide.

Alors que nous venons de célébrer son 4^{ème} centenaire, le Tilleul est et demeure le fleuron de notre patrimoine. Il fait partie de ces arbres familiers et extraordinaires que l'on admire d'autant plus que notre propre fragilité tend à les rendre immortels. Et il porte avec allure son titre d'Arbre Remarquable que lui a décerné le Ministère de l'Environnement en 1986.

Mais le temps n'épargne ni les hommes ni les arbres et le voici victime des vicissitudes de l'âge malgré une chirurgie pratiquée il y a 10 ans. La Municipalité actuelle a voté dernièrement une restauration jugée opportune.

La Société S.D.A., Soins, Protections des Arbres et Environnement, a pratiqué une intervention d'autant plus profonde que le sujet était plus malade. Il a fallu l'évider très bas afin d'atteindre au mieux les différents foyers de pourriture, puis les désinfecter et les protéger avec du Lac Balsam Armé. Et pour éviter une stagnation d'eau à l'intérieur du fût, il a été réalisé un écoulement en pente. Enfin, pour le redynamiser, l'entreprise a opéré une biorégénération du système racinaire par l'apport d'éléments nutritifs et d'eau.

À présent, l'arbre étant fragilisé, il faut rapidement le faire haubaner (c'est-à-dire cercler les branches maîtresses), afin de maintenir l'ensemble en état de sécurité. Mentionnons également que cette opération a été menée en tentant de conserver un maximum d'assise au sujet.

Après ces soins intensifs et divers, nous formulons le vœu que le Tilleul, malgré ses blessures visibles, résiste hardiment aux intempéries et qu'il reste longtemps encore le témoin indispensable et vivant de notre histoire.

Chantal JAMEN-BILLIEMAZ

AQUEDUC - JUIN 1996 - N° 133

Les mensurations du Tilleul :

25 m de hauteur
6,20 m de circonférence

Le saviez-vous ?

La médaille du Tilleul a été fabriquée en 1995 pour la fête des 400ans. Elle est remise à des personnes « méritantes ». Elle a été récemment remise à Myriam Chamois Peillon pour la remercier des 28 années passées au service de Riverie et de ses habitants.



Les propriétés du tilleul

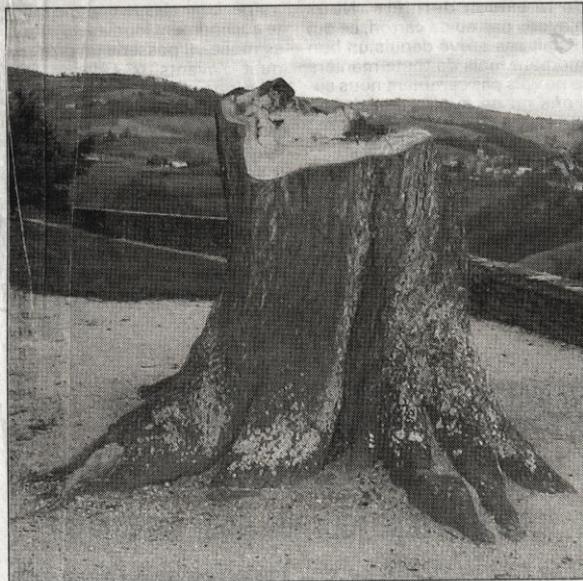
Les inflorescences séchées du tilleul sont employées pour préparer une tisane.

Son bois tendre et de grain régulier est utilisé dans la fabrication de crayons, des allumettes, et pour certains ouvrages de sculpture ou de lutherie.

RIVERIE

« Il est mort le tilleul... »

Inscrit à l'inventaire, plus que quatre fois centenaire, classé parmi les arbres les plus remarquables de France, le tilleul de Riverie a été vaincu par les vicissitudes de son grand âge. Dernier hommage.



Le tilleul de Riverie était haut de 25 mètres.

LE TILLEUL DE RIVERIE a connu des heures de gloire avec ses vingt-cinq mètres de haut et une circonférence de cinq mètres soixante-dix à la base.

En 1932, il avait été inscrit à l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, et classé parmi les arbres remarquables de France.

En 1937, il reçut le prix départemental et le prix national de l'Arbre, pour son esthétique et sa longévité.

Planté en 1595, sur la terrasse du château du baron Antoine Camus, il symbolisait la paix civile retrouvée avec la reconnaissance d'Henri de Navarre pour Roi de France, et la fin des luttes sanglantes impitoyables entre catholiques et protestants.

En 1995, le village célébra les quatre siècles de l'ancêtre, au cours desquels il avait connu si souvent, gel, vent, foudre pluie et sécheresse et qui, malgré le

temps et les ans, reflorissant chaque printemps, offrait aux religieuses Saint Joseph l'abondance de ses fleurs bienfaisantes pour tous.

Mais, un mauvais mal le gagnant, malgré les soins prodigués, il ne put résister aux assauts de l'été 1997, et le quatorze juillet, deux de ses trois branches maîtresses s'abattirent. On tenta de conserver et de soutenir la troisième, mais elle ne put longtemps cacher les signes de sa faiblesse : pourriture du cœur, fissure dangereuse, craquements inquiétants. Le danger, trop réel pour les enfants et les passants, nécessita de la part des autorités municipales une intervention radicale, le 12 novembre 2002.

Aujourd'hui, de l'arbre remarquable, il ne reste qu'un peu de tronc béant et prostré. On n'entendra plus le vieil arbre conter ses histoires dans le vent. Le Gros Tilleul n'est plus.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2002

NOTRE TILLEUL A 400 ANS

400 ans, ça se fête !

Tout le monde ne connaît peut-être pas l'émotion née au pied d'un arbre qui, durant quatre siècles, fut, du haut du village, le témoin de la vie de nos ancêtres et demeura immuable contre vent, orage, foudre et gel.

Les arbres remarquables sont moins d'une centaine en France. Le tilleul de Riverie est titulaire du prix départemental de l'Arbre et du prix spécial accordé en 1988 par le Ministre de l'Environnement. Patrimoine végétal et historique reconnu depuis 1932 comme présentant un intérêt général, il est inscrit à l'inventaire national.

L'année 1995 fut consacrée à rendre hommage au « Gros Tilleul », et il convient de remercier l'association Riverie - Animation - Loisirs, que préside Madame RIVOIRE, la municipalité, l'auberge « La Picoraille » que dirige Madame BESSON, le SIVOM de la région mornantaise présidé par Monsieur Jean PALLUY, le SYDER et l'entreprise CHABUEL, le conseil général du Rhône, « l'Information Agricole », les villes de Saint-Fons et de Lyon. Tous participèrent, avec beaucoup de bonne volonté, entre janvier et septembre, à l'organisation d'une multitude d'événements à la gloire de notre Tilleul.

Des Prisons à Riverie ?

Cet article ne se veut pas un document historique, il est le fruit du recoupement des sources à notre disposition et des observations in situ. Il permettra néanmoins de se faire une meilleure idée des bâtiments initiaux par rapport au bâti actuel.

Les prisons ont bien existé à Riverie. Elles jouxtaient à l'époque les anciennes Halles aux grains. S'il reste encore aujourd'hui des traces visibles des Halles, celles des prisons ont, elles, pratiquement disparu.

LES HALLES AUX GRAINS :

A l'occasion de la Journée du Patrimoine à Riverie, la famille Nicolas a bien voulu ouvrir partiellement sa maison pour permettre aux visiteurs de découvrir les vestiges des anciennes Halles aux grains (la Grenette), traversantes depuis la rue du Suel jusqu'à la montée du Champbarot. Côté rue du Suel, les piliers des Halles sont encore visibles, ayant servi de points d'appui pour la construction du mur extérieur de la bâtisse actuelle. Les Halles se situaient donc dans un axe parallèle à la montée du Champbarot. Vue de l'intérieur, les piliers sont parfaitement intacts.



Pilier des anciennes Halles sur lequel le mur a été construit



La maison Nicolas Champbarot



Les piliers vus de l'intérieur de la maison Nicolas

LES PRISONS :

En 1672, le baron Charles de Bron vendit les anciennes prisons de la Baronnie sises dans l'enclos du Château et en fit construire de nouvelles, au fond de nos vieilles Halles, derrière l'ancien Auditoire. Il est difficile de se faire une idée de ce qu'était cette salle transformée ensuite en écurie puis détruite en 1977.

A son emplacement, remblayé, se situe à l'heure actuelle un petit parking.

Mais les prisons, prison civile et basse fosse, situées alors l'une au-dessus de l'autre, voutées toutes les deux, étaient à l'époque sans doute parfaitement aménagées.

Le Baillis représentant le Baron était chargé de faire régner l'ordre, de prélever les taxes et impôts et de rendre justice sur les terres du Baron.

Attenant aux prisons se trouvait l'Auditoire.

C'était une salle que l'on pourrait comparer aujourd'hui à un petit palais de justice. Lors de différents et litiges, le Baron ou en son absence le Baillis écoutait le plaignant, l'accusé et les divers témoins avant de rendre sa sentence. En cas de condamnation, si le délit était mineur l'accusé se retrouvait dans la prison dite civile.

En cas de délit majeur et de condamnation à mort, celui-ci rejoignait la Basse fosse en attendant le jour de son exécution par pendaison sur les fourches patibulaires, situées sur la colline du Peu, sur la commune de St Didier, dont les vestiges des socles sembleraient encore présents de nos jours, sur un terrain privé.



Emplacement des anciennes prisons, comblées et actuellement lieu de parking

Le protocole des notaires de Riverie conserve la minute de :

«l'Estat de l'œuvre, pour la construction d'un auditoire à Riverie, d'une prison, basse fosse, et autres réparations qu'il conviendra de faire» (Notaire, Delespinasse de 1650 à 1704).

L'estat de l'œuvre, pour la construction d'un auditoire, à Riverie, d'une prison, basse fosse, faire lad.voulte à chaulx arène et pierre voulte, de quatorze pieds, y comprise l'épaisseur du mur qui fera séparation de l'allée. Pour aller aud.auditoire.

Item, sera faict une saque de latrines de quatre pieds et quarre et de trois pieds de profondeur auquel sera faict un siège, pour lad.basse fosse, et le tuyau sera élevé jusqu'au dessus, pour servir à la prison civile, où sera aussi faict un autre siège.

Item sera posé à la muraille, qui a veu sur la halle un larmier double barré de barreaux de fert, pour donner jour à lad.prison civile, le dessus de laquelle sera faicte une muraille d'un pied et demy de largeur qui sera eslevé sur le ferme de huict pieds d'authour.

Item sera faict un trapon de pierre de taille de trois pieds de longueur et un pied et demy de largeur, avec la porte dud.trapon. Sera faict un plancher bastard au dessus de lad.prison civile. Plus, sera posé une porte à la susd.allée pour entrer en lad.prison civile.

Item sera posé une autre porte de pierre de taille pour entrer dans l'auditoire qui sera nouvellement construit.

Item sera faict deux murailles de la longueur chacune de douze pieds dans œuvre, dans un petit jardin, qui est derrière le vieil auditoire. Plus une autre muraille de la longueur de 19 pieds, comprise l'épaisseur des murs, de part et d'autre, où sera posée une chauffe-pense à la muraille de costé de soir, avec une demy croisée pierre de taille barré de barreaux de fert, et à la muraille de costé vent sera posé un larmier simple, pour donner jour aud.auditoire.

Le susdit Estat d'œuvre est complété par le compromis suivant :

Haut et puissant Seigneur Messire Claude Charles de Bron, seigneur comte de la Liègue, baron de Riverie et de Bellegarde, premier baron du Lyonnais, a baillé à faire toute l'œuvre à Julien Thibaudier, maytre masson et charpentier de St Didier s\s Riverie, présent et acceptant, lequel a promis avoir fait et parachevé la susd.œuvre dans les premiers jours de décembre prochain tenant, en fournissant led.seigneur toute la pierre de taille, chaulx, bois et autres matériaux nécessaires, et ce moyennant le prix de cent trente cinq livres.

Fait et passé au château dud.seigneur, le dix-neuvième jour de septembre 1672, en présence de Mr Jean Garbit, curé de St Jean de Chaussan, et de Balthazard Garcin, cleric.

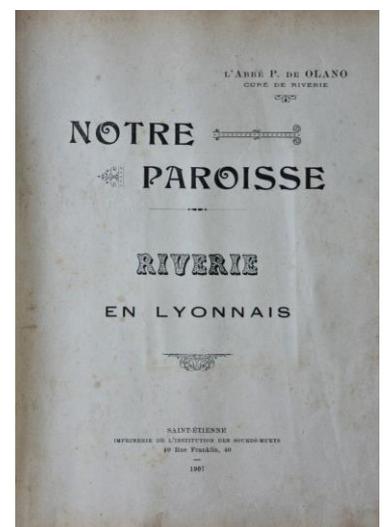
Suit une quitance respective, au 17ème jour de may 1673, passée en présence du Sr Ponthenier, maytre d'hostel dud.seigneur, et d'Hugues Favier, cleric à Lyon, témoins requis et soussignés, avec les partyes.

Cl. Charles de Bron, Thibaudier, Ponthenier, Favier Gayte notaire Royal

La grande partie des sources se trouvent dans le livre manuscrit :

- Un pied équivaut à 12 pouces soit 32,4 cm
- “Lad.” équivaut à “la dite”, “led.” à “le dit”, “dud.” à “du dit”...

Article rédigé par l'association La Mémoire de Riverie



DECEMBRE EN IMAGES



Illuminations



Téléthon et marché de Noël



Repas du CCAS



Décoration du village



Vœux du 14 janvier



Le retour du Père-Noël à l'école

Théâtre du Piat

La troupe achève la préparation de la nouvelle pièce d'Olivier Tourancheau :

FERME SOUS "HÔTES" TENSION

La ferme devient chambres d'hôtes, au grand dam de l'ancêtre des lieux. Tout pourrait se passer le mieux du monde si les locataires n'étaient pas exactement ceux qui étaient attendus.....

Représentations au château de RIVERIE :

- Les samedis 4, 11 et 18 mars à 20h30
- Les dimanches 5 et 12 mars à 15h

Nous vous attendons nombreux



Club des Rampognauds

Des adhérents très assidus se retrouvent toutes les semaines et jouent à la belote et au Scrabble

Le 21 décembre 2022, le club s'est réuni autour de la bûche de Noël, accompagnée de champagne, papillotes et clémentines dans une ambiance joyeuse.

Le 18 janvier 2023, c'était le tirage des rois : galette, brioche, champagne, clairette...Le tout dans une atmosphère très conviviale.

L'assemblée générale a eu lieu le mercredi 25 janvier 2023 à 14h30.

Fête Médiévale, les Rivériades 25 juin 2023

L'excitation monte ! Enfin les Rivériades, après 4 ans d'absence !

Les animations sont choisies, : compagnies Excalibur avec des ateliers tous publics, spectacle vivant animalier de rapaces, musiciens, maître de danse, archers, jeux, potier, jongleurs, forge... mais aussi marché médiéval, expositions, dégustations.

Des répétitions de danses médiévales seront organisées dans la salle des fêtes du château, les dates seront communiquées dans la prochaine lettre numérique.

La COPAMO soutiendra financièrement cette fête et d'autres dossiers de subvention sont en cours.

Cette manifestation est organisée en collaboration avec les associations Patatr'Art, la Mémoire de Riverie, le club omnisports.

La prochaine réunion de tiendra le 1^{er} février à 20h30 salle du conseil municipal, vous êtes tous les bienvenus.

Le bureau de Riverie et Compagnie

VIE SCOLAIRE

Le repas de Noël

Le repas de Noël est un super repas pour tout le monde, autant pour les élèves que pour les enseignants. Et cette année, on avait 7 adultes en plus que les autres années : Vincent et Maryline (conseillers municipaux), Bruno (notre cantonnier), Odile (ATSEM), Lonnie et Laetitia (responsables du périscolaire) et Marjorie (secrétaire de la mairie). Madame Brouillet est même venue nous saluer.

Au menu, surimi froid et un peu juteux, crevettes fondantes (et non décortiquées), œufs durs, et un peu de salade pour décorer, des olives noires et de la ciboulette par-dessus et pour finir des moitiés de tomates cerises dont le jus coulait dans la bouche.

Pour le plat chaud il y avait de la viande tendre, des marrons un peu sucrés cuits dans le jus et des champignons. Comme accompagnement, des pommes dauphines qui ont connu un grand succès. En dessert il y avait des papillotes, des délicieuses clémentines et une bûche glacée au chocolat. Miam ! Miam ! Et merci à Laurent notre superbe cuisinier !

Relève des compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau sur la commune de Riverie s'effectuera entre le **31 janvier et 10 février 2023**.

Avant le passage du releveur, merci de prendre les dispositions nécessaires afin qu'il puisse accéder facilement à votre compteur : portail ouvert, animaux attachés...

En cas d'absence, vous pouvez laisser l'index de votre compteur :

- Sur votre porte ou portail (chiffres noirs uniquement)
- Sur internet www.toutsurmoneau.fr
- Le communiquer au service client : 0 977 408 408 du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

Ce relevé permettra d'établir une facture à partir de votre consommation réelle et de prévenir les fuites éventuelles sur votre installation.

Participez à la balade thermographique organisée sur votre commune ! Le samedi 25 février à 9h

En partenariat avec la Communauté de Communes du pays Mornantais et la commune de Riverie, l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) animera une balade thermographique le samedi 25 février à 9h devant la mairie, et répondra à toutes vos questions sur la rénovation énergétique performante.

Apprenez à débusquer les fuites de chaleur d'un bâtiment grâce aux photos de la caméra thermique lors de la balade. Ces images seront commentées par un conseiller et des solutions seront abordées, allant du geste simple à la réalisation de travaux.

Cette balade est sur inscription auprès de la mairie. Merci d'indiquer votre Prénom, Nom, Adresse mai, numéro de téléphone (en cas de météo défavorable) et de préciser si vous êtes intéressé par la réalisation de la thermographie de façade de votre logement.

15 personnes maximum.

Vous serez ensuite recontacté par mail pour les informations pratiques.



Convention de végétalisation

La commune travaille depuis de nombreuses années sur l'embellissement du village, notamment sur son entretien paysager et son fleurissement. Dans cette continuité, la commune souhaite permettre aux Rampognauds de contribuer à cet embellissement en leur proposant de végétaliser devant leur habitation, sur l'espace public. Lors des récents travaux de voirie, de nouveaux espaces permettant d'accueillir des végétaux ont été créés.

Le conseil municipal a donc approuvé en décembre une convention de végétalisation des pieds de façades.

Cette convention est à demander auprès secrétariat de mairie. Elle donne les critères d'utilisation de l'espace public, afin d'assurer qualité des lieux et sécurité.

Son objectif est également de favoriser les échanges entre les habitants (idées de plantations, partages d'expériences...).

Bien que la météo ne soit pas pour l'instant propice aux idées de fleurissement, la douceur peut arriver vite et nous donner l'envie de se projeter sur de belles couleurs de printemps !

Vacances d'hiver :

zone A du 4 au 20 février 2023

Vacances de printemps :

zone A du 8 au 24 avril 2023

Recensement

Depuis le 19 janvier le recensement a démarré à Riverie

Vous avez reçu une notice d'information pour vous inviter à vous faire recenser dès réception sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr.

Les codes confidentiels figurent sur cette notice . Les personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone pourront se faire recenser grâce au formulaire papier par l'intermédiaire de notre agent recenseur Laetitia Gugliemi.



 Réemploi en déchetterie !



DON DE PETITS OBJETS EN BON ÉTAT (VAISSELLE, DÉCORATION, LIVRES, JEUX ...)
DE JANVIER À MARS 2023 !

RENDEZ-VOUS EN DÉCHETTERIES DE : BRIGNAIS, TERNAV, SAINT SYMPHORIEN D'OZON,
MORNANT OU ST LAURENT D'AGNY

DON DE SANG
RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

RIVERIE
SALLE DES FETES
DU CHÂTEAU

MERCREDI 8 FÉVRIER
16h-19h

Avec la participation de votre association pour le don de sang bénévole

Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun

 PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE 

dondesang.efs.sante.fr 0 800 109 900 

Etat civil

- Décès de Madame Christine PIEGAY le 12 décembre 2022

Comité de Rédaction : Claire Basset-Belleinguer, Isabelle Brouillet, Jacques Danger, Sophie-Manon Danger, Sylvia Spagnolo

Terre de Jeux, vivez l'aventure Olympique près de chez vous.

La Copamo est fière d'avoir obtenu le label Terre de Jeux 2024 ! Ce label, c'est l'engagement de vivre ensemble les plus belles émotions des Jeux. C'est aussi l'ambition de permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure et le rêve olympique dès à présent, dans nos villages. Les 19 mars prochain de 10h à 16h, nous vous donnons rendez-vous au « village olympique », au Clos Fournereau pour un premier événement sportif et festif avec de nombreuses animations proposées par les associations sportives du territoire, un cross pour la jeunesse et de nombreuses surprises. Plus d'informations très prochainement sur www.copamo.fr.



Vélouest : vivez l'expérience du vélo électrique !

Vous souhaitez utiliser un vélo électrique mais vous aimeriez le tester avant de vous lancer ? Bonne nouvelle ! Avec Vélouest vous allez pouvoir profiter de la location pour une durée de 3 mois pour vous faire une idée (Tarif classique : 50€/mois et tarifs réduits (étudiants et demandeurs d'emploi) : 25€/ mois).

Vélouest est un vélo à assistance électrique proposé à la location sur le territoire de l'Ouest Lyonnais (dont le Pays Mornantais) par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL). Comment ça marche ? Rendez-vous sur www.ouestlyonnais.fr, réservez votre vélo en ligne et venez le récupérer au point de rendez-vous le plus proche de chez vous. Les règlements et formalités s'effectuent en ligne. Infos et résa. : www.ouestlyonnais.fr

Ciné-concert tartines au TCJC avec Oco the bear !

C'est l'histoire d'une rencontre extraordinaire, entre une petite fille et un ours polaire, mise en musique et orchestrée par un tandem à l'univers mélancolique OCO. Tiré du livre de Raymond Brigg et réalisé par la même équipe que le court métrage mondialement connu « The Snowman », le film d'animation au graphisme singulier The bear est un savant mélange d'humour et de poésie, d'amitié et



de bienveillance. Entre les voix, les guitares, les pianos, les samples et les chansons, OCO offre un spectacle captivant dans la grâce et l'émotion. Petits et grands, ouvrez grand vos yeux et laissez-vous envoûter.

Rendez-vous au Théâtre Cinéma Jean Carmet à Mornant le 8 février à 10h. Infos et résa. : www.tcjc.fr



Govrache : une poésie moderne, une interprétation incarnée, un concert à ne pas rater

Dans son nouvel album « Apagogie », Govrache témoigne du monde qui nous entoure et de son absurdité qui rythme parfois nos vies. Accompagné à la contrebasse, au piano et par un beatmaker, voilà un spectacle aussi musical que poétique, oscillant entre slam et hip-hop.

Rendez-vous au Théâtre Cinéma Jean Carmet à Mornant le 3 mars à 20h30; Infos et résa. : www.tcjc.fr